

# L'Écho de Petite-Rivière

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

MRC de Charlevoix

Crédit photo : Hermann Charest

**AVIS PUBLICS P. 2 À 7**

**CONSEIL MUNICIPAL P. 8 À 11**

**INFO COMMUNAUTAIRES P. 12 À 24**



**JUIN 2020**

# AVIS PUBLICS

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 11<sup>e</sup> jour de mai 2020, à dix-neuf heures trente et via la visioconférence (ZOOM) diffusée en direct sur le Facebook municipal.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, Serge Bilodeau, François Fournier, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard, Olivier Dufour, tous conseillers(ère) formant quorum

Était absente : Mme Marie-Ève Gagnon

Assistent également à la séance, par visioconférence, la directrice générale et secrétaire-trésorière.

## AVIS DE MOTION

### **PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

Avis de motion est par la présente donné, par Serge Bilodeau, conseiller, que le règlement no 644 est présenté et a pour objet d'adopter un programme de réhabilitation de l'environnement pour la construction ou la réfection des installations septiques autonomes.

  
M. Gérald Maltais, Maire

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 11<sup>e</sup> jour de mai 2020, à dix-neuf heures trente et via la visioconférence (ZOOM) diffusée en direct sur le Facebook municipal.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, Serge Bilodeau, François Fournier, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard, Olivier Dufour, tous conseillers(ère) formant quorum

Était absente : Mme Marie-Ève Gagnon

Assistent également à la séance, par visioconférence, la directrice générale et secrétaire-trésorière.

## AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 645**

Avis de motion est par la présente donné par Serge Bilodeau, conseiller, que le règlement d'emprunt no 645 est présenté aux fins de financer le programme de réhabilitation de l'environnement et dont l'objet est l'emprunt d'un montant de 500 000 \$.

  
M. Gérald Maltais, Maire

# AVIS PUBLICS

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

## **PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 644**

### **PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

#### **ARTICLE 1. PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT**

Le conseil décrète un programme de réhabilitation de l'environnement pour la construction ou la réfection des installations septiques autonomes, ci-après appelé « le programme ».

#### **ARTICLE 2. SECTEURS VISÉS**

Le programme s'applique à toutes les parties du territoire de la municipalité qui ne sont pas desservies par un réseau d'égout sanitaire municipal.

#### **ARTICLE 3. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

Aux fins de favoriser la construction d'une installation septique conforme, la Municipalité accordera un prêt au propriétaire de tout immeuble qui procédera, au besoin, à une étude de caractérisation du sol et/ou à la construction d'une installation septique pour cet immeuble et qui rencontrera les conditions énoncées ci-après :

- a) l'étude de caractérisation du sol sera effectuée par un professionnel en la matière;
- b) l'installation septique ne doit pas représenter une condition pour l'émission d'un permis de construction;
- c) l'installation septique doit être construite conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., c. Q-2, r.22) et avoir fait l'objet d'un permis émis à cette fin par la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François qui a compétence en cette matière;
- d) le propriétaire devra avoir adressé une demande de prêt à la Municipalité (annexe A);
- e) l'immeuble doit avoir un usage résidentiel;

# AVIS PUBLICS

- f) le propriétaire devra reconnaître que son installation septique était non conforme.

## **ARTICLE 4. PRÊT**

Le prêt consenti sera limité au coût réel des travaux avec un maximum de 20 000 \$, incluant l'étude de caractérisation du sol. Le montant du prêt sera versé sur présentation des factures faisant preuve de la dépense et d'une copie du permis émis confirmant la construction de l'installation septique prévue conformément à celui-ci.

## **ARTICLE 5. CONDITIONS DU PRÊT**

Le prêt consenti par la Municipalité portera intérêt au taux obtenu par la Municipalité pour l'emprunt qui financera le programme instauré par le présent règlement.

## **ARTICLE 6. ARTICLE 6 ADMINISTRATION**

L'administration du programme est confiée à la directrice générale qui pourra déléguer certaines tâches à toute autre personne.

La personne voulant bénéficier d'un prêt en vertu du programme doit en faire la demande sur une formule prescrite à cette fin (annexe A).

La personne responsable du projet dispose d'un délai de un (1) mois pour confirmer ou refuser la demande, à compter du moment où la demande est complétée.

## **ARTICLE 7. VERSEMENT DU PRÊT**

Le versement du prêt est effectué dans un délai de un (1) mois après que le demandeur aura produit les documents requis à l'article 4 du présent règlement (annexe B).

Le prêt sera consenti que si des fonds sont disponibles à cette fin, soit par l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt prévu à cette fin, jusqu'à l'épuisement des sommes disponibles ou par toute autre décision du conseil.

## **ARTICLE 8. REMBOURSEMENT DU PRÊT**

Le remboursement du prêt se fera sur une période de quinze ans (15) ans par versement annuel à compter de l'exercice qui suit le versement du prêt.

En vertu de l'article 96 de la Loi sur les compétences municipales, la somme due annuellement à la Municipalité en remboursement du prêt (capital et intérêts) est assimilée à une taxe foncière et payable de la même manière.

# AVIS PUBLICS

## **ARTICLE 9. FINANCEMENT DU PROGRAMME**

Le programme sera financé par un emprunt effectué par la Municipalité sur une période de quinze (15) ans et remboursable par le fonds général d'administration.

## **ARTICLE 10. DURÉE DU PROGRAMME**

Le programme instauré par le présent règlement prendra effet à compter de l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt adopté par la Municipalité pour assurer les crédits nécessaires à l'exécution du programme et se terminera le 31 décembre 2022. De plus, le programme ne s'applique qu'à l'égard des demandes dûment déposées le ou avant le 1<sup>er</sup> décembre 2022.

## **ARTICLE 11. ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

### **ANNEXE A**

#### **FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

Nom du demandeur : \_\_\_\_\_

Adresse principale : \_\_\_\_\_

Adresse secondaire : \_\_\_\_\_  
(le cas échéant)

\_\_\_\_\_

Numéro (s) de téléphone : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_ (le  
cas échéant)

Je, \_\_\_\_\_, propriétaire de l'immeuble dont l'adresse civique est celle indiquée ci-dessus, demande à la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François de me consentir un prêt aux fins de confectionner une installation septique conforme aux normes environnementales édictées dans le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., c. Q-2, r.22).

# AVIS PUBLICS

Je certifie donc par la présente que :

- l'installation septique ne représente pas une condition pour l'émission d'un permis de construction;
- l'installation septique a fait l'objet d'un permis émis (copie jointe à la présente) à cette fin par la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, qui a compétence en cette matière;
- l'installation septique desservira un immeuble à usage résidentiel;
- l'installation septique desservant actuellement ma résidence est non conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des Résidences isolées (R.R.Q., c. Q-2, r.22)

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Remettre à la : Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, 1067, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François (Qc) G0A 2L0

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

Confirmation du prêt le : \_\_\_\_\_

Signature de la directrice générale de la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François :

\_\_\_\_\_  
Francine Dufour, Directrice générale

**RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE SUR**

**[Www.petitereiviere.com](http://www.petitereiviere.com)**

**Dans vie municipale/règlements municipaux**

**L'écho municipal de juin 2020**

# AVIS PUBLICS

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 11<sup>e</sup> jour de mai 2020, à dix-neuf heures trente et via la visioconférence (ZOOM) diffusée en direct sur le Facebook municipal.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, Serge Bilodeau, François Fournier, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard, Olivier Dufour, tous conseillers(ère) formant quorum

Était absente : Mme Marie-Ève Gagnon

Assistent également à la séance, par visioconférence, la directrice générale et secrétaire-trésorière.

## AVIS DE MOTION

### RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 645

Avis de motion est par la présente donné par Serge Bilodeau, conseiller, que le règlement d'emprunt no 645 est présenté aux fins de financer le programme de réhabilitation de l'environnement et dont l'objet est l'emprunt d'un montant de 500 000 \$.

  
M. Gérald Maltais, Maire

*Municipalité de*



*Petite-Rivière  
Saint-François*

*Belle à voir  
Belle à vivre*

## Conseil municipal du 11 mai 2020



### LE CONSEIL MUNICIPAL SOUSCRIT AUX POINTS SUIVANTS :

**autorise** la signature des contrats de travail du personnel cadre, qui seront rétroactif au 6 mai 2020;

**autorise** la signature d'une servitude de maintien, d'entretien et de remplacement d'un ponton avec M. Stéphane Musial pour les lots 5 046 979 et 6 160 892.

**donne** mandat à la firme TETRA TECH et pour un montant de 1 800.00 \$ plus les taxes applicables pour corriger une problématique d'effritement du massif de béton servant de protection de l'émissaire de son site de traitement des eaux usées localisé sur la grève du fleuve St-Laurent;

**demande** des soumissions sur invitation à plusieurs entrepreneurs de la Région de Charlevoix pour opérer les travaux correctifs au massif de béton de protection de l'émissaire.

**s'engage** dans le cadre de la construction du nouveau poste de pompage d'eaux usées sur la Rue Émile Gagné nécessaire pour que les maisons fleuves soient alimentées par le réseau d'égout municipal; à

- Respecter les exigences de rejet et de débordement;
- Mettre en œuvre le programme de suivi, À transmettre les résultats du programme de suivi au MELCC;
- Effectuer l'évaluation de la capacité des postes de pompe et des trop-pleins (étalonnage) après la mise en service des ouvrages et des trop-pleins (étalonnage) après la mise en service des ouvrages et retourner les fiches révisées au MELCC

**retient** les services de Centre jardin de la Baie pour l'entretien des

plates bandes 2020 pour un montant de 4 200\$ plus les taxes applicables.

**autorise** l'achat d'un conteneur sans porte à être installé au Parc Entrepreneurial pour l'entreposage de pneus et autres matériels et pour un montant de 3 600 \$ plus les taxes applicables;

**retient** les services de Sani Charlevoix pour le balayage des rues, trottoirs, stationnement et pour un taux à l'heure de 140 \$ plus les taxes applicables;

**autorise** l'achat d'une boîte de tranchée avec la Municipalité des Éboulements pour un coût n'excédant pas 12 793 \$ ; Que l'achat sera subventionné par le MAMH à hauteur de 6 396 \$.

**autorise** l'achat et l'installation des portes de l'ancien garage pour un montant de 12 859 \$;

**donne** mandat à Génecor Expert conseil pour la réalisation et la proposition de mises aux normes du système de panneaux électriques et situé dans l'ancien garage municipal et pour un coût de 4 000 \$ plus les taxes applicables.

**demande** à *Caroline Desbiens, députée de Beauport-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans-Charlevoix*, de soutenir toute initiative visant à accélérer le déploiement du réseau d'infrastructure destiné à offrir un service d'internet haute-vitesse et de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies.

**réintègre** M. Louis-Émile Côté pour des travaux à effectuer en solo de manière à conserver une distanciation de 2 mètres;

## Conseil municipal du 11 mai 2020



### LE CONSEIL MUNICIPAL SOUSCRIT AUX POINTS SUIVANTS :

et M. Louis Simard le 4 mai 2020 pour des travaux à la caserne incendie et à la réparation de certains équipements incendies.

**autorise** la signature du protocole d'entente à intervenir avec la MRC de Charlevoix pour l'obtention de la subvention au montant de 8 960 \$ pour l'élaboration du concept d'aménagement extérieur de la Maison Gabrielle Roy dont le mandat a été attribué à Atelier Vagabond.

**accepte** sur recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme la demande de permis de construction sur le chemin Gabrielle Roy et autorise l'émission du permis.

**accepte** la recommandation du comité consultatif de l'urbanisme et retient le type du formulaire no 1, celui-ci offrant un visuel intéressant pour tous citoyens.

**accepte** de contribuer pour un montant de 1 410\$ au projet de signalisation de mise à niveau de la signalisation sur le réseau de sentiers pédestres de la MRC de Charlevoix.

**autorise** la modification de toutes les modalités et conditions afférentes à la promesse d'achat et de vente du terrain 5 du Parc entrepreneurial.

**donne** mandat à Centre Jardin de la Baie de procéder aux travaux horticoles sur le terrain du site de traitement des eaux usées et pour un montant de 2 650 \$ plus les taxes applicables.

**s'engage** à faire don du terrain situé rue du Quai, pour la réalisation du projet de construction de logements abordables par l'organisme Accès Petite-Rivière, qu'aucune taxe foncière et de services seront chargés aux immeubles.

**demande** à la MRC de Charlevoix de réduire son taux d'intérêt pour le paiement des quotes-parts 2020 et ce, jusqu'au 31 juillet 2020, avec possibilité de revoir cette échéance si la municipalité devrait également prolonger le taux à zéro pour aider les contribuables en ces temps difficiles pour tous.

**accepte** de participer pour 1/8 page et pour un montant de 225 \$ pour rendre Hommage à nos professionnels de la santé.

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
LE LUNDI 8 JUIN  
À 19H30 EN VISIOCONFÉRENCE**

**LE LIEN POUR REJOINDRE  
LA RENCONTRE SERA PUBLIÉ  
UNE DEMI-HEURE  
AVANT  
SUR LE FACEBOOK MUNICIPAL  
ET SUR VOILÀ**

# Conseil municipal

## SUIVI DE LA PANDÉMIE—COVID-19

### TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal continuent de se dérouler en visioconférence via l'application ZOOM. Le lien pour rejoindre la séance est publié une demi-heure avant le début de la rencontre sur le Facebook Municipal et sur l'application Voilà.

**La séance est également accessible en rediffusion le lendemain de la séance**

sur le Facebook Municipal, l'application Voilà et le site internet de la Municipalité

[Www.petiteriviere.com](http://Www.petiteriviere.com)

### SERVICES MUNICIPAUX :

#### RÉOUVERTURE DE NOS BUREAUX ;

Tous les employés de la Municipalité sont de retour au bureau, et préparent la réouverture au public selon les recommandations de la santé publique. La date de réouverture vous sera communiquée prochainement.

**Pour toutes vos démarches ou questions composez le 418-760-1050**

**Ou écrivez à [info@petiteriviere.com](mailto:info@petiteriviere.com)**

**En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture le 418-808-2539 ou 418-808-3136**

#### MOFICATION DE L'HORAIRE DE NOS EMPLOYÉS ;

En raison de l'impact de la COVID-19 sur le budget de la Municipalité, le budget 2020 est revu à la baisse. En accord avec le syndicat, le nombre d'heures hebdomadaires des employés de l'administration et des travaux publics sera diminué sur la période du **8 juin au 29 août 2020**.

#### **Nos employés travailleront du lundi au jeudi**

Soit 36 heures au lieu de 40 heures pour les employés des travaux publics

Et 29 heures au lieu de 32 heures pour les employés de l'administration

# Conseil municipal

## OUVERTURE DES INSTALLATIONS MUNICIPALES

### OUVERTURE DU CASSE-CROÛTE À COMPTER DU 20 JUIN

Du mercredi au dimanche

Les salles de bains resteront cependant fermées.

Le paiement par carte de débit et de crédit est à prioriser.

### OUVERTURE DU CAMP DE JOUR À COMPTER DU 29 JUIN

Le camp de jour sera géré par Accès Petite-Rivière, toutes les mesures gouvernementales seront mises en place pour la protection des employés et des jeunes.

La coordonnatrice contactera prochainement les parents pour les inscriptions.

## On continue de se protéger!



Toussez dans  
votre coude



Lavez  
vos mains



Gardez vos  
distances



Couvrez  
votre visage  
(si moins de 2 mètres)



Limitez vos  
déplacements

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1-877-644-4545

# INFO COMMUNAUTAIRES



SALON D'ESTHÉTIQUE SÉDUCTION  
À PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS  
SUZANNE LAPOINTE

En ce temps de pandémie, il est important de bien respecter toutes les mesures sanitaires. La distanciation sociale, le lavage fréquent des mains et maintenant le port du masque, fortement recommandé par le gouvernement.

Je vous offre la possibilité de vous procurer des masques fabriqués à la main avec minutie, qui sont très appréciés des gens qui l'utilisent déjà. Le masque a une ouverture pour y insérer un filtre, si vous le souhaitez, ainsi qu'une tige souple en acier inoxydable permettant un ajustement parfait pour le nez. 😊

Un choix de grandeurs et un très grand choix de tissus vous sont proposés. 🧺 Ils sont disponibles au coût de 12\$ chacun ou à 10\$ chacun à l'achat de 4 et plus.

Pour un plus grand choix et plus d'informations, je vous invite à communiquer avec moi  
au 📞 418-632-5842 ou via message privé sur mon Facebook Salon d'Esthétique Séduction.  
Ou par courriel à [slapointe1385@gmail.com](mailto:slapointe1385@gmail.com)



## INFO COMMUNAUTAIRES

LE PORT DU MASQUE EST FORTEMENT RECOMMANDÉ LORSQUE LA DISTANCIATION PHYSIQUE  
NE PEUT ÊTRE RESPECTÉE  
QUELQUES CONSEILS POUR UNE BONNE EFFICACITÉ

### Manipuler correctement le masque artisanal (couvre-visage)



Votre  
gouvernement

Québec

Pour qu'un masque artisanal, aussi appelé un couvre-visage, soit efficace, il est important de le porter adéquatement. Pour ce faire :

- 1? Soulevez le masque à l'aide des élastiques ;
- 2? Placez-le à la hauteur de votre nez et de votre bouche et fixez-le derrière vos oreilles;
- 3? Ajustez-le sur votre nez et sous votre menton.
- 4? Évitez de toucher le masque jusqu'à son retrait.

N'oubliez pas de respecter les mesures d'hygiène, telles que le lavage des mains avant et après l'utilisation du masque

## INFO COMMUNAUTAIRES

L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT MONSIEUR BRUNO LAVOIE  
EST À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUTES VOS DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION,  
RÉNOVATION OU AUTRES.

VOUS POUVEZ LE CONTACTER AU 418-760-1050 POSTE 6105  
OU PAR COURRIEL À [brunol@petiteriviere.com](mailto:brunol@petiteriviere.com)



LA LIVRAISON GRATUITE SE POURSUIT  
À PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS  
PROFITEZ-EN  
LARGE CHOIX DE PRODUITS.



OUVERTURE  
DU CASSE-CROÛTE  
À PARTIR DU 20 JUIN  
DU MERCREDI AU DIMANCHE  
Charline et son équipe vous  
attendent avec impatience!  
A très bientôt!!

- 06 Pierre bouchard
- 18 Serge Thériault
- 25 René Bouchard

*Joyeux  
Anniversaire!*

À TOUS LES MEMBRES DE LA FADOQ !



## Liste de nos produits

Aucun achat à la ferme pour l'instant (COVID-19)  
Livraison seulement - Merci pour votre compréhension  
Commandes au 418 261-4401, au 418 208-4315  
ou via la page Facebook de la Ferme Gagnon

### Fruits et légumes

Patates rouges et blanches  
5 lbs-3.50\$  
10 lbs-5.50\$  
20 lbs-9.00\$  
50 lbs-17.00\$

Oignons jaunes  
5 lbs-5.00\$  
10 lbs 10.00\$

Carottes  
5 lbs-6.00\$  
10 lbs 12.00\$

Poireaux 3 pour 5.50\$ ou 2.25\$ ch.  
Choux verts 4.00\$  
Navet 1.25\$ à 4.00\$  
Panais 3 pour 3.50\$

Bettraves rouges ou jaunes  
5 lbs- 7.00\$  
10 lbs-10.00\$

Pommes (Cortland et McIntosh)  
1/4 de minot = 10.00\$  
1/2 minot = 18.00\$  
prix sur demande pour autres formats

Pois à soupe  
Fèves rouges ou blanches  
1lb-2.50\$ ou 2lbs-4.50\$

Basilic frais en pot 5.50\$ **de retour bientôt**  
Laitue fraîche en pot 3.50\$

### Produits de l'érable

Beurre d'érable, tire d'érable ou sucre mou  
250gr-6.00\$ 500gr-11.00\$  
Pain de sucre dur ou de sucre mou 10.25\$  
Cornets 6 pour 6\$ et 12 pour 11\$

Sirop d'érable  
Canne 8.00\$  
1/2 gallon (4 cannes) 30.00\$  
1 gallon (8 cannes) 56.00\$



### Marinades et confitures

#### Marinades (pots de 500 ml)

Oignons marinés blancs ou rouges **de retour bientôt**  
Ketchup vert ou rouge-7.50\$  
Ketchup aux fruits-7.50\$  
Betteraves marinées-7.50\$  
Salsa maison-8.00\$  
Cornichons sucrés-7.50\$  
Choux-fleurs marinés-7.50\$

Confitures de fraises  
Confitures de framboises  
Pots de 125 ml-3.50\$  
Pots de 375 ml-6.00\$  
Pots de 750 ml-12.00\$

Confitures de bleuets  
Confitures de prunes bleues  
Confitures de prunes jaunes  
Confitures de rhubarbes  
Pots de 125 ml-3.50\$  
Pots de 375 ml-6.00\$

Confitures de cerises de terre  
Pots de 125 ml-3.50\$  
Pots de 250 ml-5.50\$  
Pots de 375 ml-6.50\$

Confitures fraises et rhubarbe  
Pots de 375ml-6.00\$

Herbes salées  
Pots de 125 ml-3.50\$  
Pots de 250 ml-5.50\$  
Pots de 375 ml-6.50\$



# INFO COMMUNAUTAIRES



## Centre Communautaire Pro-Santé

### **Projet « Intervenante de milieu inclusif » dans la MRC de Charlevoix**

#### **Définition :**

Le Centre Communautaire Pro-Santé offre les services d'une intervenante de milieu inclusif sur son territoire. L'objectif est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Plus précisément, il permettra de rejoindre les non-rejoints en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, personnes seules ou familles isolées ne faisant pas appel aux services. En collaboration avec les partenaires de la MRC, l'intervenante aura comme mandat d'offrir un service de soutien et de référencement sur tout le territoire de la MRC de Charlevoix.

#### **Clientèle :**

Résident de Charlevoix-Ouest vulnérable ou susceptible de l'être. Personnes seules et familles vivant de l'isolement et de l'exclusion sociale sur le territoire, particulièrement dans les petites municipalités.

#### **Objectifs spécifiques :**

- Offrir un service de soutien et de référencement sur tout le territoire de la MRC Charlevoix
- Se rendre dans les différentes municipalités pour développer un lien de confiance avec les personnes isolées qui ne font pas appel aux services.
- Contribuer à briser l'isolement et l'exclusion.
- Renseigner la clientèle sur les ressources existantes dans leur communauté autant au communautaire qu'à l'institutionnel et établir un pont entre elles, de manière à en favoriser l'accès.
- Travailler en collaboration avec divers partenaires, chantiers et tables de concertation afin de mettre en place des stratégies pour rejoindre les personnes et familles vulnérables dans la MRC de Charlevoix.
- Collaborer avec les différentes ressources du territoire de manière à former un réseau de partenaires sensibilisés et impliqués en faveur du bien-être global de la clientèle.

#### **Services offerts :**

- Écoute et support
- Information et référencement vers les ressources disponibles
- Accompagnement lors de certaines démarches
- Analyse des besoins
- Travail en partenariat avec les ressources existantes et les intervenants

**Intervenante de milieu inclusif : Mélissa Pilote 418-435-2129**

3-1, rue Clarence-Gagnon Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1K5  
Tél.: (418) 435-2129 Téléc.: (418) 435-3991

Z:\NATHALIE\Journal écho\journal 2020\JUN 2020 PUBLICATIONS\Lettre présentation intervenant de milieu.doc

## INFO COMMUNAUTAIRES



**AS-TU  
TON APPLI?**

*l'application mobile qui vous accompagne en forêt*

Disponible sur  



[www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca)

PROCUREZ-VOUS L'APPLICATION

**MOBILE SOPFEU**

POUR CONNAÎTRE

- Le danger d'incendie
- La localisation des incendies
- Les restrictions en vigueur
- La Météo
- Les communiqués de la SOPFEU



Le service incendie  
de Petite-Rivière-Saint-François

vous rappelle qu'il est Interdit de faire des feux  
à ciel ouvert en forêt ou à proximité.

Merci pour votre collaboration

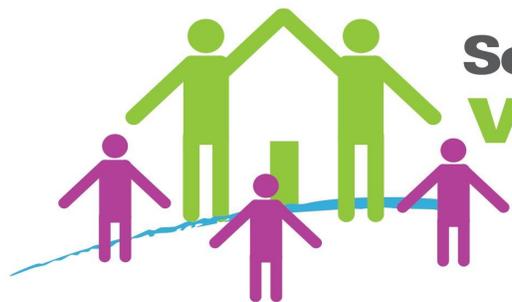


**INTERDICTION D'ALLUMER  
DES FEUX D'ARTIFICE  
EN TOUT TEMPS**

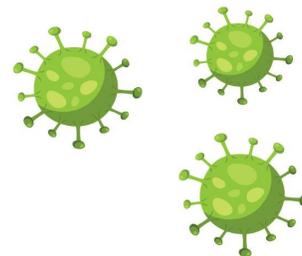
**COVID-19**

**TOUS NOS POMPIERS SONT FORMÉS AUX MESURES SANITAIRES LIÉES À LA COVID-19.  
TOUTES LES MESURES RECOMMANDÉES SERONT APPLIQUÉES LORS DES INTERVENTIONS**

L'écho municipal de juin 2020



## Soyons des voisins solidaires avec les enfants



### POUR FAIRE FACE AU CORONAVIRUS

Dans le contexte de la **COVID-19**, d'inspirantes initiatives citoyennes soutiennent les personnes en situation de vulnérabilité, incluant les enfants.

Selon l'Observatoire des tout-petits : « Un parent sur quatre disait en 2015 ne pas pouvoir compter sur son entourage lorsqu'il n'en peut plus. »

**De simples gestes de solidarité et d'empathie envers les familles, les tout-petits et les enfants peuvent faire une différence.**



La santé physique et psychologique des enfants et des adolescents s'est détériorée pour plusieurs d'entre eux pendant cette période de confinement.



#### Saviez-vous que vous pouvez être un facteur de protection pour les enfants de votre voisinage?

Loin de l'école ou de la garderie, les enfants sont entièrement dépendants de leurs parents. En confinement, les facteurs de risque de la maltraitance sont amplifiés par le stress, par le manque de ressources et par la précarité.

Si vous êtes témoins de signes de maltraitance ou de négligence envers un enfant ou dans un milieu familial... **AGISSEZ!**

Contactez le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de votre région.

AUTRES RESSOURCES :

- **SOS violence conjugale**  
1 800 363-9010
- **Centre de prévention du suicide du Québec**  
1 866 APPELLE (277-3553)

**En cas d'urgence, appelez le 911 sans hésiter!**



#### Vous croyez qu'une famille vivant à proximité pourrait vivre des difficultés?

Soutenir les parents, c'est aussi soutenir les enfants.

Questionnez ces familles pour en apprendre plus sur leurs besoins, trouvez un prétexte pour offrir votre meilleure croustade aux pommes ou prenez du temps pour prendre des nouvelles de vos jeunes voisins.

Des enfants ont exposé des arcs-en-ciel dans leur fenêtre? Demandez aux parents si vous ne pouvez pas offrir quelque chose pour les récompenser. Vos gestes peuvent faire des miracles dans le quotidien des gens!

#### Ce n'est pas simple d'être parent. Besoin de soutien?

Dans cet esprit, poursuivons et multiplions les gestes d'entraide et de bienveillance qui peuvent faire une différence dans la vie des plus petits.

Obtenez de l'aide en contactant la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille ou la LigneParents de Tel-jeunes : 1 800 361-5085

**Enfin, n'oubliez pas que les virus disparaissent, mais que le bon voisinage, lui, demeure.**

Partagez vos initiatives sur les pages Facebook **@voisinssolidairesQc** et **@Carrefourmunicipal** avec le mot-clic **#Tousensemble**

En savoir plus : [voisinssolidaires.ca](https://voisinssolidaires.ca)

Observatoire des tout-petits : <https://tout-petits.org/actualites/coronavirus/consequences-de-la-pandemie-sur-les-facteurs-de-risque-lies-a-la-maltraitance-des-tout-petits/>



**CARREFOUR  
ACTION MUNICIPALE  
ET FAMILLE**

## INFO COMMUNAUTAIRES

**L'OPP DE L'ÉCOLE ST-FRANÇOIS** remercie tous ses commanditaires qui ont généreusement accepté de s'impliquer dans la campagne de financement annuelle de notre école.

Même confinés, on travaille fort pour vous préparer de belles surprises à la rentrée !!!

Al Dente traiteur  
Auberge le four à pain  
Boulangerie À chacun son pain  
Charlevoix Mazda  
Coffrage Bouchard  
Construction Rénovation Lionel Bouchard  
Domaine Multibois  
Écuries Entre monts et marées  
Éli et Gaby  
Espace Coiffure  
Groupe Gilles Jean  
Lasalle Services d'arbres



Merci mille fois!

Laurie Bouchard, conseillère Mary Kay  
Le Festif !  
Les filles essentielles, conseillères DoTerra  
Marie-Ève Garceau, conseillère Tupperware  
Municipalité de Petite-Rivière-St-François  
Mylène Simard, conseillère Épicure  
Salon de coiffure Brigitte  
Transport Denis Bouchard  
Transport François Bouchard  
Transport RJ

### Reprise progressive du chantier du Club Med

Petite-Rivière-St-François, le 28 mai 2020. La direction de Groupe le Massif est heureuse d'annoncer la reprise progressive des travaux sur le chantier du Club Med Québec Charlevoix amorcée plus tôt cette semaine.

Suite à la décision du gouvernement du Québec d'autoriser le retour au travail sur les chantiers de construction, la direction du Massif se devait obligatoirement d'équilibrer le budget du projet avant d'amorcer la reprise. « Nous n'avons pas encore atteint l'équilibre souhaité mais nous sommes assez confiants pour redémarrer progressivement le chantier » a déclaré André Roy, Vice-Président exécutif, directeur général Groupe Le Massif.

L'équipe de construction est en pleine révision de l'échéancier. Tout indique que l'ouverture du Club Med Québec Charlevoix sera maintenue pour décembre 2021.

-30-

Source :

André Roy

Vice-Président exécutif, directeur général Groupe Le Massif

aroy@groupelemassif.com

# INFO COMMUNAUTAIRES



## Communiqué

Q19-035M1

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Reprise des travaux - Parachèvement*

### Réfection de la chaussée sur la route 138 à Baie-Saint-Paul

**Québec, le 29 mai 2020.** — Le ministère des Transports informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que des travaux de réfection de la chaussée de la route 138, près de l'intersection à la route Trait-Carré Saint-Jean, à Baie-Saint-Paul, seront réalisés à compter du 1<sup>er</sup> juin, et ce pour une durée d'environ deux semaines.

Les interventions de parachèvement occasionneront de la circulation en alternance **du lundi à 7 h jusqu'au vendredi à midi**. Celle-ci sera dirigée par des signaleurs entre 7 h et 18 h et des feux de signalisation seront activés le soir et la nuit. Les entraves seront levées à compter du vendredi midi, et ce, jusqu'au lundi matin 7 h.

Les travaux pourraient occasionner des ralentissements ou de la congestion dans le secteur, notamment aux heures de pointe.

La limite de vitesse sera réduite à 70 km/h pendant toute la durée des interventions.

Ces travaux peuvent être modifiés en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques défavorables. Afin de connaître les entraves en cours, consultez [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements.

Pour la sécurité et la santé des travailleuses et travailleurs, toutes les mesures sanitaires nécessaires sont déployées sur ce chantier. Le Ministère remercie les usagers de la route de respecter la signalisation en place dans la zone de travaux.

Ce projet est inscrit dans la [liste des investissements routiers et maritimes 2020-2022 de la région de la Capitale-Nationale](#).

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#)

– 30 –

Pour information : Direction générale de la Capitale-Nationale  
Ligne média : 418 644-4444 ou le 1 866 341-5724

INFO COMMUNAUTAIRES

# JEU CONCOURS POUR TOUTE LA FAMILLE

PROFITEZ DES PAYSAGES DE PETITE-RIVIERE-SAINT-FRANÇOIS,

ET ENVOYEZ VOS PLUS BEAUX CLICHÉS À

[philipped@petiteriviere.com](mailto:philipped@petiteriviere.com)

Un certificat cadeau pour la casse-croûte du quai

de 20 \$ à remporter !!

Les photos seront publiées sur nos médias sociaux.

**BONNE PROMENADE À TOUS !!**



**TOUS LES SENTIERS PÉDESTRES**

**SONT OUVERTS !**

**PROFITEZ-EN !**

L'écho municipal de juin 2020

## INFO COMMUNAUTAIRES



BIEN METTRE VOTRE BAC AU CHEMIN

**LA VEILLE DE LA COLLECTE**



La collecte des matières organiques (bac brun ) s'effectue depuis le début du mois de mai

**à toute les semaines et ce jusqu'au mois de novembre.**

Vous n'avez pas encore votre bac brun !

Nous vous invitons à le demander

auprès de la MRC de Charlevoix

**Au 418-435-2639 poste 6012**

**ou par courriel à [itremblay@mrccharlevoix.ca](mailto:itremblay@mrccharlevoix.ca)**

**RETROUVEZ SUR NOTRE APPLICATION VOILÀ TOUTES LES DATES DE COLLECTE**



### PROGRAMME DE SUBVENTION

#### À L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR DOMESTIQUE

Possibilité de subvention à l'achat d'un composteur domestique procuré en magasin. Un montant de 35\$ sera alloué à tout résident faisant l'acquisition d'un composteur domestique et répondant aux critères d'admissibilité.

Pour plus d'informations, contactez la MRC DE CHARLEVOIX

**AU 418-435-2639**

# INFO COMMUNAUTAIRES

## Aperçu de la plateforme prenumerique.ca



## LIVRES NUMÉRIQUES

Des milliers de livres  
disponibles virtuellement!

### 1 Mon compte

Informations sur vos transactions: prêts, réservations, historique, liste de lecture, etc.

### 2 Nouveautés

Liste des récents ajouts à la collection.

### 3 Aide

Section comprenant une foire aux questions, des astuces de recherche ainsi que les guides de démarrage des appareils de lecture.

### 4 Collection

Accès à toute la collection et à la recherche par langue, par sujet, par public ou par date de parution.

### 5 Sélections thématiques

Suggestions de lecture sur différents thèmes dont les titres du programme Biblio-Aidants. Nouvelles sélections ajoutées régulièrement.

### 6 Recherche

Pour inscrire des termes de recherche et trouver un livre par sujet, titre, auteur ou autre.

### 7 Disponibilité

La couleur du bandeau sous la couverture indique la disponibilité du document: bleu, le livre est disponible; orange, le livre est déjà prêté et peut être réservé.

©Réseau BIBLIO CNCA (Octobre 2017)

Le service offre:

- ♦ 7 prêts
- ♦ 7 réservations
- ♦ 21 jours de prêt
- ♦ Retours avant échéance
- ♦ Livres en français et en anglais
- ♦ Sélection de livres jeunesse



## LA BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE ROY PRÉPARE SON OUVERTURE !



LA DATE VOUS SERA COMMUNIQUÉE  
PROCHAINEMENT !

## INFO COMMUNAUTAIRES



DISPONIBLE SUR  
**Google Play**



Télécharger dans  
**l'App Store**

**SOYEZ CONNECTÉS AVEC VOTRE MUNICIPALITÉ**

**TÉLÉCHARGEZ DÈS AUJOURD'HUI L'APPLICATION MOBILE VOILÀ !**

**OU CRÉEZ VOTRE PORTAIL CITOYEN SUR LE WEB**

<https://petite-riviere.appvoila.com/fr/>

**DE NOMBREUSES FONCTIONNALITÉS :**

- ◆ Actualités de la Municipalité
- ◆ Accès à l'évaluation foncière de votre propriété
- ◆ Accès à votre compte de taxes
- ◆ Calendrier des événements de la Municipalité
- ◆ Sondages
- ◆ Signaler un problème non urgent

**VOUS AUREZ BESOIN DE VOTRE COMPTE DE TAXES POUR L'INSCRIPTION.**